



COMMUNE DE
VIUZ EN SALLAZ

HAUTE-SAVOIE

DECISION DU
N° DEC202

Objet :
Lavage des vitres bâtiments communaux

Envoyé en préfecture le 02/06/2026

Reçu en préfecture le 02/06/2026

Publié le

ID : 074-217403112-20260602-DEC2026_04-BF

S2LO

Le Maire de la commune de Viuz-en-Sallaz

VU l'article L.2122-22 du code général des collectivités territoriales

VU les articles L2123-1 et R2123-1 du code de la commande publique

VU la délibération du Conseil Municipal n°D2026_040 du 20 mars 2026, donnant délégation au Maire, pour prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres, ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget

VU l'infirmité du marché MP2025-09 et de la consultation restreinte faite par la suite

CONSIDÉRANT la nécessité de procéder au nettoyage des vitres des bâtiments communaux pour l'année 2026 ;

DECIDE

Article 1^{er} : de SIGNER le devis n° 260500038 relatif au nettoyage des vitres avec la société MS 74 Propreté & Maintenance – ALPHA CLUSES NET sise à Cluses (74300) pour l'année 2026, pour un montant de 9 984 € TTC.

Article 2 : de PRECISER que les crédits nécessaires sont inscrits au budget de la commune.

Article 3 : d'INFORMER le Conseil Municipal lors de sa prochaine réunion, de la présente décision, qui fera l'objet des mêmes règles de publicité que celles applicables aux délibérations, conformément au code général des collectivités territoriales.

Ampliation sera adressée à Madame la Préfète de Haute-Savoie.

Article 4 : Le présent acte est susceptible, dans un délai de 2 mois à compter de son affichage, publication ou notification, d'un recours gracieux auprès de Monsieur le Maire de Viuz-en-Sallaz, ou d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Grenoble.

Pour Extrait conforme

A Viuz-en-Sallaz, le 2 juin 2026

Le Maire, Pascal POCHAT-BARON

Certifié exécutoire

Télétransmission Préfecture le

Publication le

Par délégation du Maire,

Le Directeur Général des Services

Stéphane COCHARD

